

Vous souhaitez vous inscrire à l'Université de Bourgogne ?

Pour

- > intégrer une première année de licence,
- > accéder à la première année commune des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, masso-kinésithérapie),
- > préparer le concours GEIPI (Groupement d'Ecoles d'Ingénieurs Publiques à Préparation Intégrée) et accéder à une formation d'ingénieurs
- > entrer dans l'un des IUT :
 - IUT de Dijon (sites de Dijon et Auxerre)
 - IUT de Chalon sur Saône
 - IUT du Creusot
- > préparer un DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques)

Dans tous les cas, vous devez impérativement vous connecter au portail post-bac pour saisir vos vœux et bénéficier, le cas échéant, de conseils en orientation :

<http://www.admission-postbac.fr>

Pour tout savoir sur les formations de l'Université de Bourgogne, connectez-vous sur le site :

<http://www.u-bourgogne-formation.fr>



LE CALENDRIER 2009-2010

en quatre étapes

➤ POST BAC : une procédure d'admission

1^{RE} ÉTAPE

<p>Du 20 JANVIER</p> <hr/> <p>Au 20 MARS</p>	<p>ORIENTATION ACTIVE</p> <p>Sollicitée ou pour tous selon les formations</p> <p>DÉPÔT DES CANDIDATURES SUR LE PORTAIL POST BAC</p>
--	---

2^E ÉTAPE

<p>JUSQU'AU 2 AVRIL</p>	<p>CONSTITUTION ET ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES FILIERES SÉLECTIVES (DUT, DEUST, ...)</p>
------------------------------------	---

3^E ÉTAPE

<p>10 JUIN à 14 h</p> <hr/> <p>24 JUIN à 14 h</p> <hr/> <p>15 JUILLET à 14 h</p>	<p>3 PHASES D'ADMISSION</p> <p>Consultation de la proposition et réponse dans les 72 h</p> <p><i>Procédure complémentaire du 25/06 à 14 h au 30/09</i></p> <ul style="list-style-type: none">> sur places vacantes pour les filières sélectives> sur toutes filières universitaires non sélectives
--	--

➤ L'INSCRIPTION A L'UB

4^E ÉTAPE

<p>JUILLET</p>	<p>INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES A L'UB</p> <p>Dès résultats du baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Prise de rendez-vous depuis votre dossier de l'Admission Post-Bac➤ Inscription effective à l'Université
-----------------------	---